

Nouveau gisement d'uranium en Saskatchewan

Un second gisement potentiellement riche en uranium a été découvert au lac McLean dans le nord de la Saskatchewan.

Un porte-parole de la Canadian Occidental Petroleum Ltd (CanOxy), M. J.J. Brummer, a déclaré que cette découverte récente a été faite au cours d'opérations de forage menées l'hiver dernier. C'est en procédant à l'exploration du premier gisement, découvert l'hiver précédent, que les équipes de forage ont découvert ce nouveau corps de minerai, situé à environ 518 mètres au sud du premier gisement.

Si, par suite d'autres forages, le second gisement répond aux espoirs qui y sont placés, on pourra envisager de façon plus concrète l'aménagement d'une mine et la construction d'une usine sur les lieux.

D'après un article de Hank Goertzen publié dans le *Star-Phoenix*.

Contre la fuite des cerveaux

La fondation Jacques-Gagnon est un mouvement consacré au développement des ressources humaines dans le secteur des petites et moyennes entreprises (PME), explique Françoise Côté dans un article du *Devoir* (13 juin).

Lors de l'annonce officielle de la création de cette fondation, le 12 juin, son président, M. Eric Forest, a parlé de "la régionalisation des cerveaux à la suite de la régionalisation des capitaux", expliquant qu'après avoir enrayé l'exode des capitaux il fallait maintenant empêcher la fuite des cerveaux des régions périphériques.

M. Forest a noté que la fondation Jacques-Gagnon veut perpétuer la mémoire du "père" des caisses d'entraide, décédé en mars dernier.

Axée entièrement sur la promotion de l'esprit d'entreprise au niveau régional, la Fondation veut encourager les vocations d'entrepreneurs parmi les jeunes Québécois les plus doués, poursuit Françoise Côté.

La Fondation accordera des prêts d'honneur sans intérêts aux plus méritants parmi ceux qui veulent se lancer en affaires. Elle veut, enfin, offrir des bourses à des chercheurs dont les travaux permettront une plus large diffusion des connaissances de base de l'administration des affaires.

Maisons de rêve pour les personnes handicapées

Quand, en fin d'après-midi, M. Paul Duguay rentre chez lui après le travail, il ouvre la porte de sa maison, à Ottawa, et pénètre dans la salle de séjour. S'il fait sombre, il peut allumer la lumière et, s'il fait chaud, ouvrir une fenêtre. De là, il se rend à la cuisine, branche la bouilloire électrique et se fait une tasse de thé.

Il y a un an, rien de cela n'aurait été possible pour Paul Duguay, sans l'aide de son épouse Simone. Un accident subi l'été précédent l'avait sérieusement handicapé et condamné au fauteuil roulant.

A sa sortie de l'hôpital cependant, il constata rapidement que la redécouverte d'une certaine liberté de mouvement allait se heurter à un obstacle de taille. En effet, le bungalow dont lui et son épouse étaient propriétaires n'était tout simplement pas conçu pour répondre aux besoins d'une personne handicapée.

"J'ai fait construire une rampe allant de la porte d'entrée au trottoir, mais c'était là à peu près tout ce que je pouvais faire", rappelle-t-il.

A peu près à l'époque où l'accident se produisit, des plans étaient élaborés pour la construction d'un nouveau projet de logements coopératifs dans le district de la Basse-ville à Ottawa.

Cette entreprise en coopération allait être unique, et cela de deux façons. D'abord, elle allait être entièrement planifiée et mise à exécution par un groupe de



Gilles Benoit

Les portes coulissantes s'ouvrent facilement depuis un fauteuil roulant; les commutateurs et le thermostat sont à portée de la main.



Lavabo spécial permettant à Luc Cousineau d'atteindre plus facilement le robinet.

personnes physiquement handicapées. Ensuite, les dix maisons du projet allaient être conçues en fonction des besoins d'une personne confinée à un fauteuil roulant ou de toute autre personne handicapée.

La planification du projet avait commencé durant l'été 1977, sur l'initiative d'un comptable, handicapé physique, et de trois de ses amis invalides.

"Nous savions qu'il était possible de concevoir des maisons permettant de recevoir une personne handicapée, mais ces maisons étaient bâties sur mesure et allaient généralement chercher dans les quelque \$70 000", déclare M. Charlie Sheppey, l'un des fondateurs de la coopérative. "Les personnes que nous cherchions à aider disposaient d'un revenu faible ou moyen".

Les promoteurs ont soumis leurs projets à la Société centrale d'hypothèques et de logement et ont obtenu un prêt de \$441 000 couvrant le coût d'achat du terrain, la construction des dix maisons et l'ajout des dispositifs spéciaux dont a besoin une personne invalide, par exemple les barres d'appui près de la baignoire et des toilettes, et des cuisinières dont le panneau de commande est situé à l'avant.

En juin 1979, tout était prêt et les sept premiers handicapés (dont cinq ont des enfants) emménageaient dans les nouvelles maisons. A l'automne, tout était prêt.

Bâtie sur un terrain de remplissage